

domestique, sans parler de cet esclavage odieux qu'il s'inflige, le besoin de boire, le besoin de s'enivrer,—le besoin de pécher.

Saint Paul (4) dit que « celui qui n'a pas soin des siens et principalement de ceux de sa famille, a renié sa foi et est pire qu'un infidèle » : l'ivrogne en est là. Son cœur est ossifié à tout sentiment humain.

Jeune homme qui lis ces lignes, réfléchis là-dessus. « Toi qui est le fils de la lumière, sois sobre, revêts ton âme de foi et de charité, et tu auras l'espoir du salut (5) ». Sois sobre, te dis-je, si tu veux être heureux ici-bas et là-haut.

HENRI BAYARD.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

RAR décision de sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé J.-L. Gaudet, curé de Terrebonne, en remplacement de M. l'abbé L.-J. Piché qui se retire du saint ministère ;

M. l'abbé J.-E. Limoges, curé de Saint-Constant ;

M. l'abbé J. Cloutier, curé de Saint-Blaise ;

M. l'abbé J. Blais, curé de Saint-Elzéar ;

M. l'abbé A. Magnan, curé de Sainte-Lucie.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 7 novembre 1905.

M. l'abbé Clet Dufour, ancien curé du Côteau-du-Lac, décédé hier à Valleyfield, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chanoine *chancelier*.

AUX PRIÈRES

M. l'abbé Clet Dufour, ancien curé du Côteau-du-Lac, décédé à Valleyfield.

(4) I Tim., v, 8.

(5) I Thess., v, 8.